

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE L'IMAGE DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS ET DES ENFANTS MINEURS DANS LE CADRE DU PROJET PEDIBUS ANNEE 2021-2022

Dans le cadre du projet Pédibus, des photos ou vidéos peuvent être prises et utilisées en vue de promouvoir cette activité. En référence à la loi protégeant la vie privée et en tant que représentants légaux de votre enfant mineur, la Ville doit vous demander pour vous-même et votre enfant une autorisation préalable à l'utilisation de ces médias.

La Ville s'engage à ce que ces médias ne fassent l'objet d'aucune exploitation commerciale.

Conformément à la loi, vous disposerez d'un droit de retrait de certains médias si vous le jugez nécessaire (demande à formuler par écrit au service Enfance Jeunesse).

Je soussigné(e):	, ,	in do solvido Elitarido sociliossoj.	
De l'enfant	Je soussigné(e):		
De l'enfant	Agissant en qualité de :		
• autorise la Ville de Bois-Guillaume à utiliser mon image et celle de mon enfant pour promouvoir l'activité Pédibus dans le cadre de ses locaux scolaires et périscolaires (notamment lors des moments de valorisation, d'exposition, de projection): A prendre des photos:	De l'enfant	né(e) le	
 autorise la Ville de Bois-Guillaume à utiliser mon image et celle de mon enfant pour promouvoir l'activité Pédibus dans le cadre de ses locaux scolaires et périscolaires (notamment lors des moments de valorisation, d'exposition, de projection):	De l'enfant	né(e) le	
promouvoir l'activité Pédibus dans le cadre de ses locaux scolaires et périscolaires (notamment lors des moments de valorisation, d'exposition, de projection) : A prendre des photos :	De l'enfant	, né(e) le	
A filmer:	promouvoir l'activité Pédibus dans le cadre de ses locaux scolaires et périscolaires (notamment lors des moments de valorisation, d'exposition, de projection) :		
 autorise la Ville de Bois-Guillaume à utiliser mon image et celle de mon enfant pour promouvoir cette activité en dehors de ses locaux : Sur le site internet de la Ville ou blogs du service enfance jeunesse :	A prendre des prioros.		
promouvoir cette activité en dehors de ses locaux : Sur le site internet de la Ville ou blogs du service enfance jeunesse : A prendre des photos :	A filmer: OUI NO	ИС	
A prendre des photos :	promouvoir cette activité en dehors de ses locaux : Sur le site internet de la Ville ou blogs du service enfance jeunesse : A prendre des photos : OUI NON		
Sur des journaux locaux (Paris Normandie, bulletin de Darnétal) : A prendre des photos : □ OUI □ NON Conservation des médias : les médias seront conservés par les services de la Ville pendant	Sur le magazine municipal, des prospectus, des flyers de la Ville de Bois-Guillaume		
A prendre des photos : OUI NON Conservation des médias : les médias seront conservés par les services de la Ville pendant	A prendre des photos : \square Ol	NON NON	
Conservation des médias : les médias seront conservés par les services de la Ville pendant	Sur des journaux locaux (Paris Normandie, bulletin de Darnétal) :		
	A prendre des photos : \square Ol	JI 🗆 NON	
quant à eux durables dans le temps.			
Parent 1/tuteur légal Parent 2/tuteur légal	·	-	
Fait à : Date : Fait à : Date :		Date :	
Signature : Signature :	Signature :	Signature :	